



Monsieur le MAIRE,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal,

Nous nous présentons devant vous ce soir pour solliciter votre appui pour la sauvegarde du service public de proximité. En effet, après la disparition de la CPAM et de CAF sur la commune de Fontenay-sous-Bois, notre Direction départementale des Finances Publiques projette le transfert de la Trésorerie de Fontenay-sous-Bois vers le Centre des Finances Publiques de Vincennes, d'ici à la fin de l'année 2013.

Notre délégation ici présente est composée d'agents de la Trésorerie de Fontenay, d'un agent du Centre des Finances publiques de Vincennes, de représentants des 3 sections syndicales représentatives de la DGFIP du département : Solidaires, CGT et FO et de la secrétaire de l'union locale CGT de Fontenay-sous-Bois.

Nous tenons à souligner l'importance de ce service de proximité dans la commune de Fontenay-sous-Bois.

La Trésorerie gère 25 budgets locaux sur les communes de Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé et Vincennes, dont 11 dépendent de la ville de Fontenay-sous Bois. Sur environ 150 régies de la trésorerie, une soixantaine relèvent de la commune de Fontenay-sous-Bois.

La Trésorerie assure un service public de proximité qui permet aux usagers de payer leurs produits locaux, impôts, amendes, redevances et frais hospitaliers. Environ 300 usagers des services de la ville s'y rendent mensuellement pour effectuer des paiements ou trouver des solutions de paiement adaptées à leurs situations financières.

A ceci s'ajoutent 300 personnes en moyenne qui viennent bénéficier de secours des collectivités locales. En fin d'année, se sont 300 personnes de plus en moyenne qui viennent bénéficier des chèques « régie solidaire ».

Cette population fragilisée vient en grand nombre des logements sociaux voisins de la trésorerie.

Pour cette population, et en particulier les personnes âgées, le déplacement à Vincennes serait rendu plus difficile. Et les administrés qui feront le déplacement ne manqueront pas de se retrouver noyés dans les files d'attente déjà surchargées du centre des Finances Publiques de Vincennes.

Ce transfert n'est pas plus accepté par les collègues du Centre des Finances Publiques de Vincennes que par ceux de la Trésorerie de Fontenay. Une pétition, adressée à notre direction des Finances Publiques, est d'ores et déjà signée par 58 agents des deux sites.

Les agents redoutent la dégradation de leurs conditions de travail par leur installation dans des locaux devenus exigus et l'augmentation significative de la charge d'accueil physique dans des locaux inadaptés à la réception d'un tel nombre d'usagers.

Les agents demandent dans cette pétition que la proposition du maire de Fontenay-sous-Bois de reloger le service au sein de la commune de Fontenay soit entendue.

C'est la raison pour laquelle nous venons vous demander de vous prononcer contre tout projet de fermeture ou de transfert de la trésorerie hors des limites de la commune de Fontenay-sous-bois et que nous vous invitons à demander au Directeur Départemental des Finances Publiques du Val-de-Marne de se rapprocher des services de la mairie pour accueillir la trésorerie sur le territoire de la commune de Fontenay-sous-bois.

Nous insistons enfin sur l'importance de votre position. Nous avons été informé hier de l'annulation d'un projet de fermeture de Trésorerie de proximité : celle de St Martin, dans le Cher. Cette décision émane du ministère et fait suite aux nombreuses interpellations des organisations syndicales et des élus de ce département.